



2019 | Gamme maïs doux industrie



MAIS DOUX - SUPER SWEET

Variétés	Maturité / Noa (jours)	Hauteur de plante (cm)	Epi				Maladies	
			Hauteur insertion (cm)	Longueur (cm)	Nombre de rangs	Diamètre (cm)	Résistances	Résistances intermédiaires
Challenger	+2	220	70	19	16	4,9	-	IR Pst/Bm/Cg/Et/Ps
Messenger	+7	250	80	20	20	5,2	RpG5*	IR MDMV/SCMV/Et

* Les différents gènes Rp procurent chacun une résistance spécifique à certaines races de rouille commune. La résistance obtenue avec un gène Rp ou une combinaison de plusieurs gènes Rp dans une variété de maïs doux dépendra des races de rouille effectivement présentes dans la parcelle.

Abréviation			
Bm	Southern Corn Leaf Blight (<i>Bipolaris maydis</i>)	Ps	Common corn rust (<i>Puccinia sorghi</i>)
Cg	Anthraxnose leaf blight (<i>Colletotrichum graminicola</i>)	Pst	Stewart's wilt (<i>Pantoea stewartii</i>)
Et	Nothern Common Leaf Blight (<i>Exserohilum turcicum</i>)	SCMV	Sugarcane Mosaic Virus (ex-MDMV-B)
MDMV	Maize Dwarf Mosaic Virus (ex-MDMV-A)		

Terminologie des résistances

Haute résistance (HR) : Aptitude d'une plante à fortement limiter l'activité d'un ravageur ou d'un agent pathogène spécifique et / ou à limiter les symptômes d'une maladie en comparaison d'une plante sensible. En cas d'attaque importante du ravageur ou de l'agent pathogène ces variétés pourront développer quelques symptômes. De nouvelles races ou des races peu fréquentes d'un ravageur ou d'un agent pathogène donné peuvent contourner cette résistance de manière parfois complète.

Résistance intermédiaire (IR) : Les variétés dotées d'une résistance intermédiaire à un ravageur ou à un agent pathogène spécifique pourront se montrer plus performantes que les variétés sensibles en cas d'attaque modérée ou sévère de ce ravageur ou de cet agent pathogène. Ces variétés pourront présenter davantage de symptômes que les variétés résistantes dans les mêmes conditions d'attaque modérée ou sévère de ce ravageur ou de cet agent pathogène.

Immunité : Le Vendeur ne garantit aucune immunité sur sa gamme de semences, l'immunité étant la capacité d'une plante à ne pas être sujette à l'attaque d'un pathogène spécifique.

Semences non traitées : Par définition, elles ne bénéficient pas de la protection de base des semences en usage dans le marché, pour tout problème de levée, maladie, parasites, etc. ou toute autre altération dans le développement de la variété. L'acheteur reconnaît et accepte les risques liés à la commande de semences non traitées.



Contacts commerciaux

Service client

Anna Papirio / Anissa El Mourabit

+800 2000 1101 (depuis la France) | +31 204 249 301 (depuis la Belgique) | monsanto.france@monsanto.com

Responsable Développement & Ventes Industrie France & Belgique

Yves Le Goff | +33 (0)6 85 90 18 21 | yves.legoff@bayer.com

www.seminis.fr

Monsanto SAS | Site de Nîmes | Mas de Rouzel | Chemin des Canaux | CS 17270 | 30918 Nîmes Cedex 2 - France

Monsanto SAS | Siège Social | Eden Park Bâtiment B | 1 rue Buster Keaton | 69800 Saint Priest - France

Toutes les informations concernant les variétés et leur performance données oralement ou par écrit, par Monsanto ou l'un de ses employés ou agents, sont données de bonne foi, mais ne doivent pas être considérées comme une représentation par Monsanto des rendements ou aptitudes des variétés vendues. Ces rendements ou aptitudes peuvent varier en fonction du lieu, des conditions climatiques et autres causes. Monsanto ne pourra être tenue pour responsable des informations données.